

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/04/2017

Dossier complet le :

03/05/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0086

1. Intitulé du projet

Parcelle N8.a - Zac des Docks - Saint-Ouen
Construction d'un immeuble de bureaux de surfaces de plancher d'environ 17 220m².

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS NEXIMMO 104

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Frederic Chabrol DGA de Nexity Immobilier d'Entreprise

RCS / SIRET

8 1 4 | 2 5 7 | 0 3 6

Forme juridique

SAS à associé unique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 39	Bâtiment d'une surface de plancher d'environ 17 220 m ² SDP La parcelle mesure environ 3 228 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet s'inscrit dans le développement de la ZAC des Docks à Saint-Ouen

Ce bâtiment comporte :

- En sous-sol, 2 niveaux de parc de stationnement enterrés
- Rez-de-Chaussée: Composé d'un socle avec hall, restaurant d'entreprise, cafétéria, coque et coeur d'îlot.
- En superstructure, 7 niveaux (S1 à S7) de bureaux

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le développement de la ZAC des Docks et respecte les exigences architecturales, environnementales, paysagères et urbaines du site.

L'opération prévoit les certifications suivantes :

- HQE Bâtiment tertiaire Millésime 2015, niveau Excellent
- BREEAM international New construction 2016, niveau Excellen

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction d'un immeuble de bureaux de 17 220 m² SDP comprenant un socle sur 2 niveaux, 7 étages de superstructure et 2 niveaux de parking souterrain.

Les 17 220 m² SDP comprennent :

- 15 350 m² affectés au bureaux
- 1800 m² affectés à une destination en cours de choix
- 70 m² pour l'aire de livraison

Le chantier étant en démarche de certifications environnementales HQE et BREEAM, un soin particulier sera apporté au chantier avec l'application d'une charte de chantier à faibles nuisances environnementales rendue contractuelle pour l'entreprise de construction.

La réalisation des travaux est prévue en 22 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cet immeuble de bureau est destiné à accueillir environ 1300 employés.

Des entreprises spécialisées seront missionnées pour gérer l'exploitation, l'entretien et la maintenance du bâtiment. Par ailleurs, le projet prévoit pour sa phase d'exploitation de limiter sa consommation en ressources énergétiques et en eau par la mise en place de systèmes énergétiques performants, de systèmes hydroéconomiques et d'une enveloppe performante.

La réalisation de locaux vélos et la proximité des pistes cyclables permettront également de réduire l'impact de l'opération sur le quartier.

Enfin, des espaces végétalisés seront réalisés au sein de la parcelle qui feront l'objet d'un plan de gestion sur la durée, décrivant les modalités d'entretien à appliquer et destinées à être plus favorables à la biodiversité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis :

- PLU de Saint-Ouen et son PADD
- Règlement de la ZAC des Docks de Saint-Ouen - Îlot N8. Cahier des charges environnementales de la ZAC

Le projet est soumis au dépôt de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelle du projet	3 228 m ²
Surface de Plancher (SDP)	17 220m ²
Niveau de socle	2
Niveaux de Superstructure de bureaux	7
Niveaux d'infrastructure	2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Angle de la rue
des Bateliers, rue de
l'hyppodrome et des lavandières

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 19 ' 38 " 3 Lat. 48 ° 54 ' 45 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir arrêté préfectoral n° 00-0784 du 20 mars 2000 et la cartographie du classement sonore des infrastructures de transports terrestres de Seine-Saint-Denis (source : http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/) Le site est situé en dehors des zones de bruit du PEB d'Orly et de Charles de Gaulle (voir http://www.val-doise.gouv.fr/)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Ouen est soumise au PPRI de la Seine approuvé. L'îlot se situe en dehors de la zone inondable. Il se situe en zone de nappe sub-affleurante, d'après la carte de remontée de nappes établie par BRGM. La parcelle est située en zone de faible aléa concernant le retrait gonflement des argiles. La parcelle N8a se trouve dans une zone de risque de dissolution de de gypse. Cependant, toutes les dispositions ont été prises afin de réduire au minimum les impacts du gypse sur le projet. Un cahier des charges sera établi pour prendre en compte les préconisations de la notice technique éditée par l'IGC en date du 31 janvier 2016 « Travaux d'injection des anomalies liées à la dissolution du avpse antéludien »
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une ancienne usine. Le base de données BASIAS recense les anciens sites industriels et activités de service à proximité direct du site : usine ALSTOM, entreprise de traitement et revêtements des métaux, fabrication de moteurs etc...
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Ouen se situe dans la Zone de répartition des eaux : Albien (outil cartographique)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à 4 km du site – Parc départemental de L'Île-Saint-Denis
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est à la limite de visibilité (un peu plus de 500m) du château de Saint-Ouen, mais pas en vue direct.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle se situant en zone de nappe sub-affleurante, un drainage sera sûrement nécessaire pour réaliser les fondations de ce bâtiment en R-2.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création du parc de stationnement en infrastructure implique des déblais de terre qui seront évacués en décharge adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est à l'heure actuelle un terrain vague suite aux démolitions d'anciennes usines présentes dans la zone. Avec la création de nombreux espaces verts et toitures végétalisées, le projet améliore la perméabilité du site par rapport à l'ancienne situation où le site était occupé par une usine. Un écologue dans le cadre des certifications environnementales visées accompagnera l'équipe du projet dans les choix d'espèces végétales.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque lié au transport de matières dangereuses comme toutes les communes traversées par des axes importants, risque non quantifiable. Plusieurs sites BASOL dans un rayon de 1km.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint-Ouen est soumise au PPRI de la Seine approuvé. L'îlot se situe : - en dehors de la zone inondable, - en zone de nappe sub-affleurante, - en zone de faible aléa concernant le retrait gonflement des argiles, - en zone de risque de dissolution de gypse. Des dispositions sont prises afin de réduire le risque conformément à la notice technique IGC (31 janvier 2016) « Travaux d'injection des anomalies liées à la dissolution du gypse antéludien »
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Au vue des activités de l'opération qui accueillera un immeuble de bureaux, aucun risque sanitaire ne sera engendré.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de bureau du bâtiment implique que les salariés réaliseront des déplacements domicile-travail. Toutefois au vu de l'effectif de maximal de 1 300 personnes et compte tenu de l'excellente desserte en transports en commun, cela n'impactera pas significativement le trafic existant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Au vue des activités de l'opération qui accueillera un immeuble de bureaux, aucune nuisance ne sera engendrée par le projet. Un acousticien sera missionné sur le projet pour assurer la performance acoustique de la façade.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le service de restauration du bâtiment de bureaux sera susceptible d'engendrer des nuisances olfactives qui seront maîtrisées par la mise en place de systèmes de filtration d'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au vue des activités de l'opération qui accueillera un immeuble de bureaux, aucun vibration ne sera engendré par le projet.</p> <p>Une charte chantier a faible nuisance sera rédigée pour les travaux de construction. un suivi acoustique et vibratoire sera réalisée. Des seuils seront à respecter.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les certifications environnementales suivi par le projet exige de limiter la pollution lumineuse. Ainsi, les éclairages extérieurs fonctionneront sur horloge et dectecteur crépusculaire, et seront tous dirigés vers le bas.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet rejettera:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les eaux usées : rejet dans le réseau d'assainissement de la Ville; - les eaux pluviales : rejet vers le réseau à un débit de fuite inférieur à 10 L/s/ha; traitement des eaux de ruissellement par un séparateur à hydrocarbures.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant le chantier, les déchets seront traités et revalorisés par filière par les entreprises.</p> <p>En exploitation, le bâtiment de bureaux disposera de 2 locaux déchets spécifiques pour les déchets issus des bureaux (DIB principalement) et pour les déchets du R.E.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet répondra aux exigences architecturales de la ZAC des Docks en vigueur
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Modifications en termes d'urbanisme (requalification de la ZAC des Docks) et en terme de flux de personnes résolu par la qualité des transports : metros, RER C, lignes de bus, parking d'immeubles, local vélo, stations vélib et autolib.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A la vue des éléments ci-dessous, la réalisation d'une étude d'impact ne semble pas nécessaire :

- Le projet de construction qui recevra des bureaux n'est pas générateur de risques pour l'environnement et ne perturbera pas l'éco-système existant.
- Des dispositions seront prises pour favoriser l'environnement immédiat et limiter l'impact du projet et de son chantier. La biodiversité au sein du site sera améliorée par la création d'espaces verts, validé par un écologue.
- Le projet sera conforme à la législation en vigueur à Saint-Ouen et au cahier des charges de la ZAC des Docks
- Par ailleurs, le projet s'inscrit dans une réelle volonté de limiter son impact sur l'environnement via une double certification : NF HQE Bâtiment tertiaire Millésime 2015, Excellent et BREEAM international 2016, Excellent.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

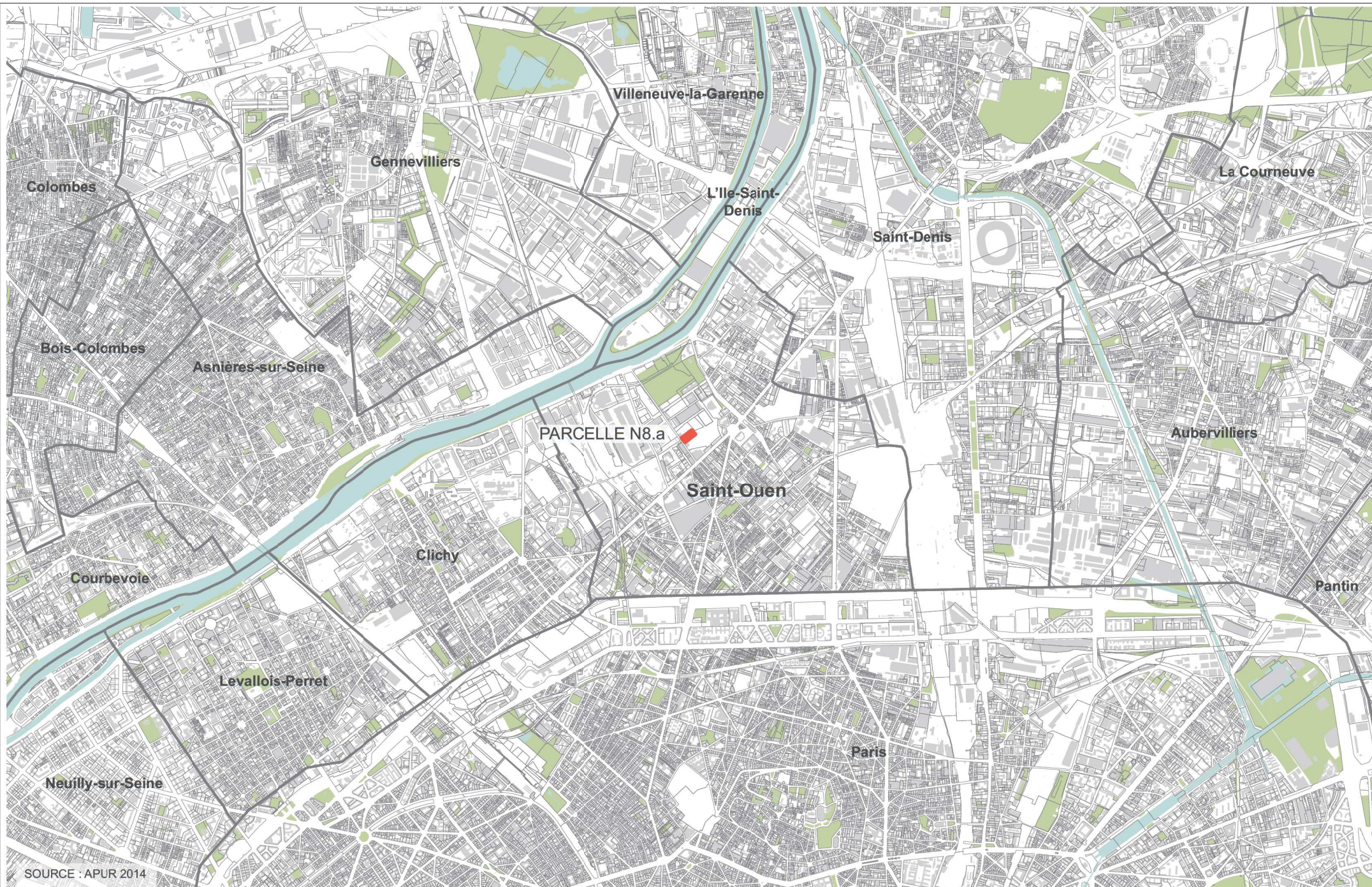
Fait à Paris

le, 02 mai 2017

Signature

NEXIMMO 104
Siège social : 19 rue de Vienne - TSA 50029
75801 PARIS CEDEX 08
SAS au capital de 37 000 €
RCS PARIS 814 257 036

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



SOURCE : APUR 2014



Architecte
DGM & Associés
A. DELAIRE - V. MAUER
87 rue Bardin
92300 Levallois Perret

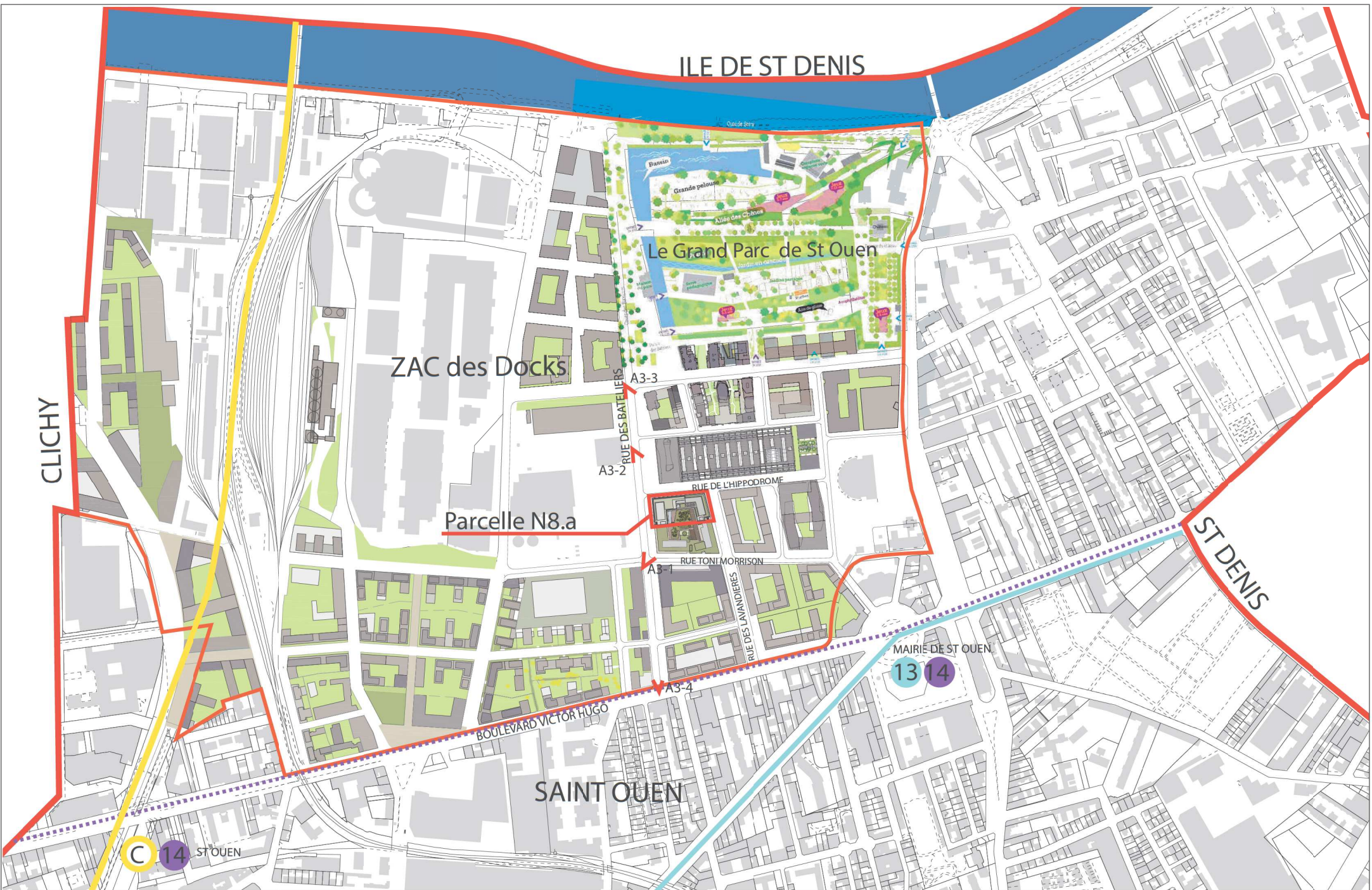


VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 2
PLAN DE SITUATION

\\Wsmat110-33_SAINTE_OUEN_182110-33_02_TRAVAUX_03_PIECES
GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_AP810_PUNPLAN DE SITUATION 28000\APS_N8.b_PLAN DE

N° PROJET	1/25000	PC	DGM	24/04/2017	N8A
ECHELLE	1/25000	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DOSSIER



Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Baudin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 3
 PLAN DE REPERAGE DES PHOTOGRAPHIES

W:\n\19-33 SAINT OUEN N8\19-33_02 TRAVAIL\3_PIECES GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_APS\01_PLAN\PLAN DE SITUATION 25000\APS_N8.a_PLAN DE SITUATION_010202.dwg

N° PROJET	ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE	DOSSIER
	1/5000	PC	DGM		24/04/2017	N8A



Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Bacelin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
 DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 3
 PHOTOGRAPHIE PROCHE - A3-1
\\winat19-33_SANT-OUEN\N8\19-33_02_TRAV\19-33_PIECES
 GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_APS\01_PLAN PLAN DE SITUATION 25000\APS_N8.a_PLAN DE
 SITUATION.dwg

N° PROJET	-	PC	DGM	24/04/2017	N8A
ECHELLE		PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE
					DOSSIER



Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Bacclin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
 DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 3
 PHOTOGRAPHIE LOINTAINE - A3-2
W:\n8a19-33_SAINTE-OUEN\N8a19-33_02_TRAVAIL\03_PIECES
 GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_APS\01_PLM\PLAN DE SITUATION 25000\APS_N8.a_PLAN DE
 SITUATION.dwg

N° PROJET	ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE	DOSSIER
		-	PC	DGM	24/04/2017	N8A



Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Bacelin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
 DOCKS PARCELLE N8.a

W:\n8a19-33_SAINTE OUEN N8a19-33_02_TRAVAIL\03_PIECES
 GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_APS\01_PLM\PLAN DE SITUATION 25000\APS_N8.a_PLAN DE
 SITUATION.dwg

ANNEXE 3
 PHOTOGRAPHIE LOINTAINE - A3-3

	-	PC	DGM	24/04/2017	N8A
N° PROJET	ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE



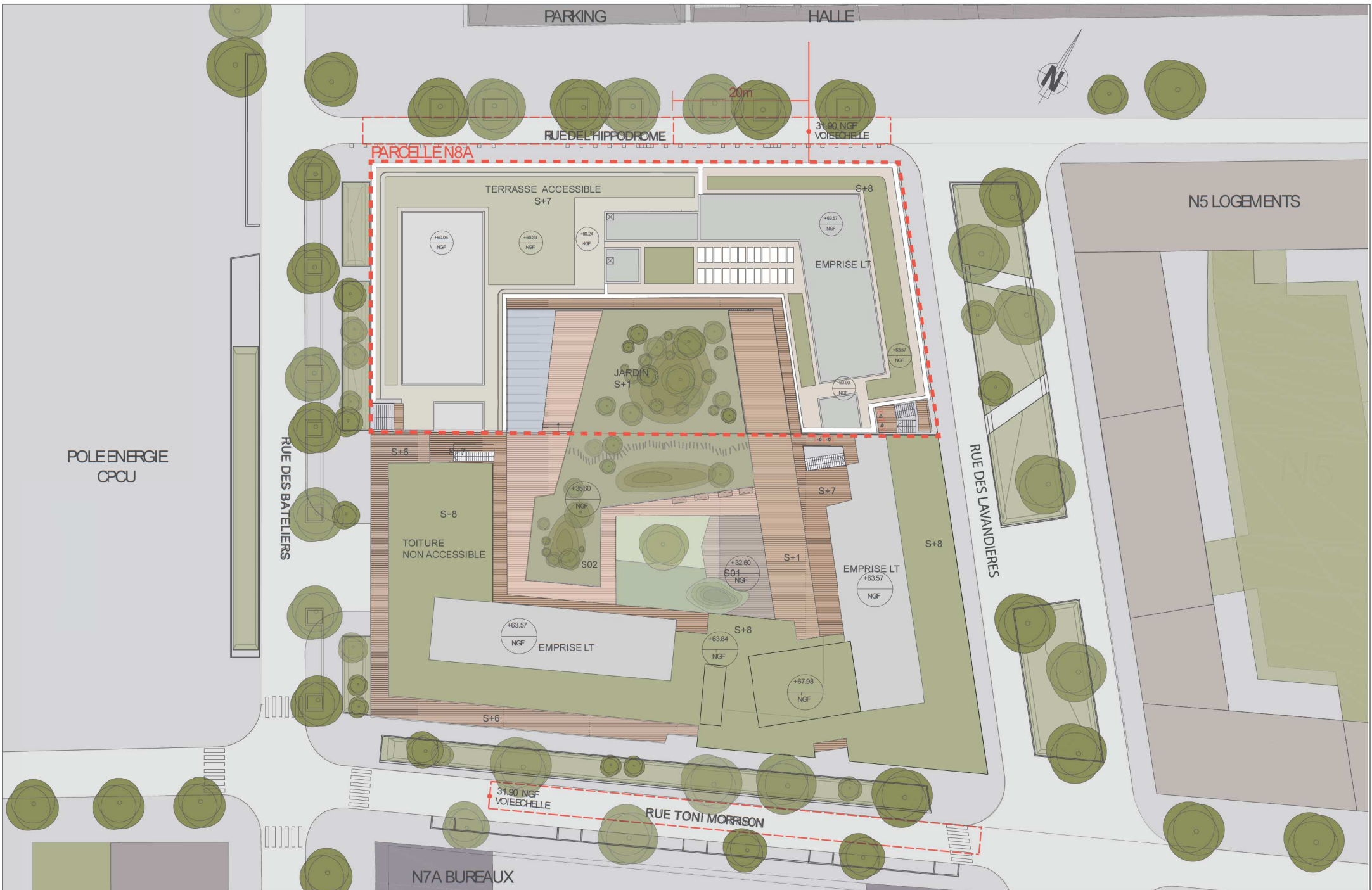
Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Baudin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
 DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 3
 PHOTOGRAPHIE LOINTAINE - A3-4
W:\n8a19-33_SAINTE-OUEN\N8a19-33_02_TRAVAIL\03_PIECES
 GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_APS\01_PUN\PLAN DE SITUATION 25000\APS_N8.a_PLAN DE
 SITUATION.dwg

N° PROJET	-	PC	DGM	24/04/2017	N8A
ECHELLE		PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE
					DOSSIER



POLE ENERGIE
CPCU

RUE DES BATELIERS

RUE DES LAVANDIERES

PARKING

HALLE

RUE DEL HIPPODROME

PARCELLE N8A

TERRASSE ACCESSIBLE
S+7

S+8

EMPRISE LT

JARDIN
S+1

S+6

S+7

S+8

TOITURE
NON ACCESSIBLE

S+7

S+1

S+8

EMPRISE LT

EMPRISE LT

S+8

S+8

S+6

31.90 NGF
VOIEEHELLE

RUE TONI MORRISON

N7A BUREAUX

N5 LOGEMENTS



Architecte
DGM & Associés
A. DELAIRE - V. MAUER
87 rue Bardin
92300 Levallois Perret

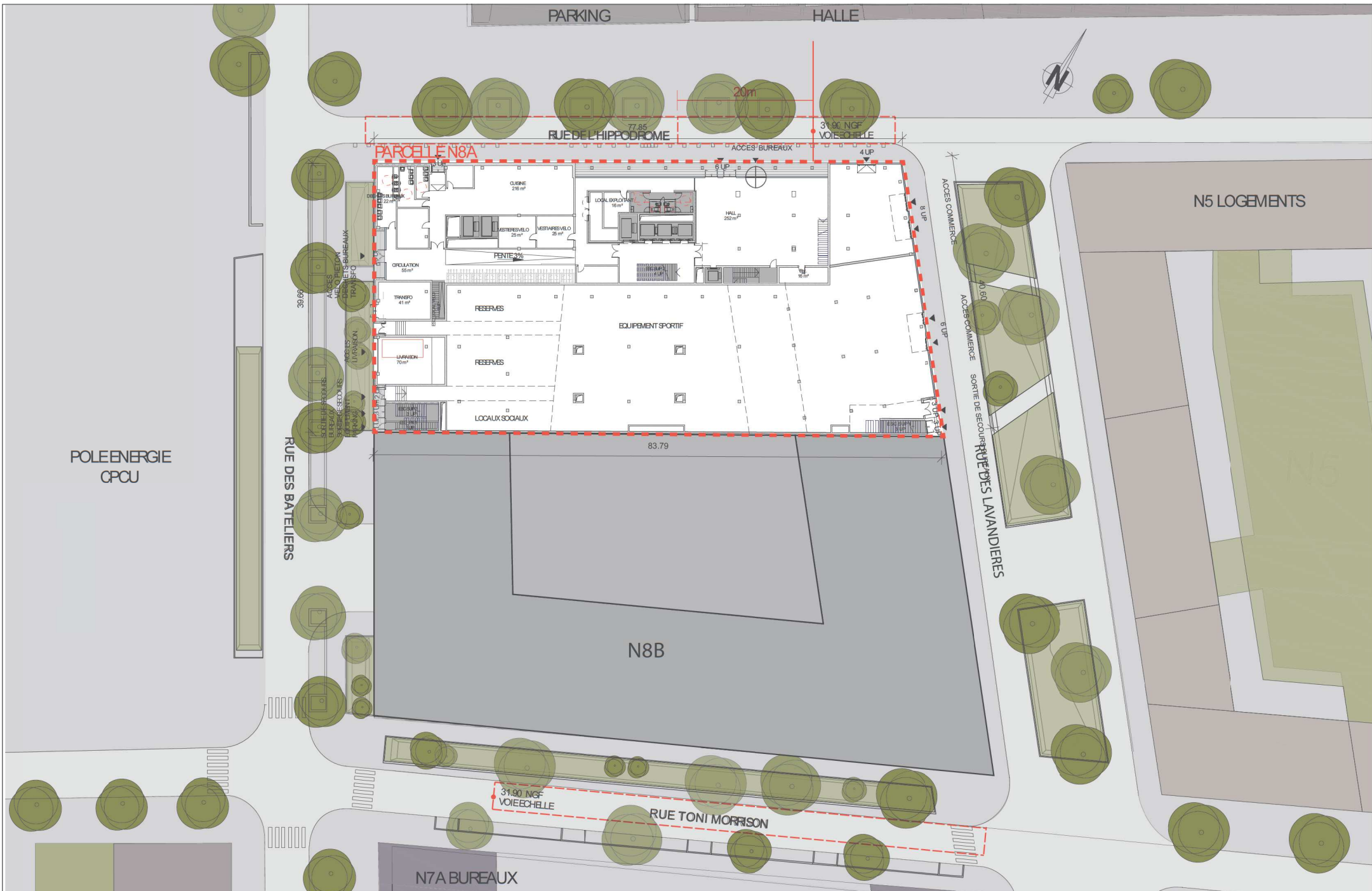


VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 4.1
PLAN MASSE DU PROJET

\\Wsm110-33_SANT OUEN\82119-33_02_TRAVALE\23_PIECES
GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_AP810_PUNPLAN DE SITUATION 28000\APS_N8.b_PLAN DE
SITUATION 28000.dwg

N° PROJET	1/500	PC	DGM	24/04/2017
ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE
				DOSSIER



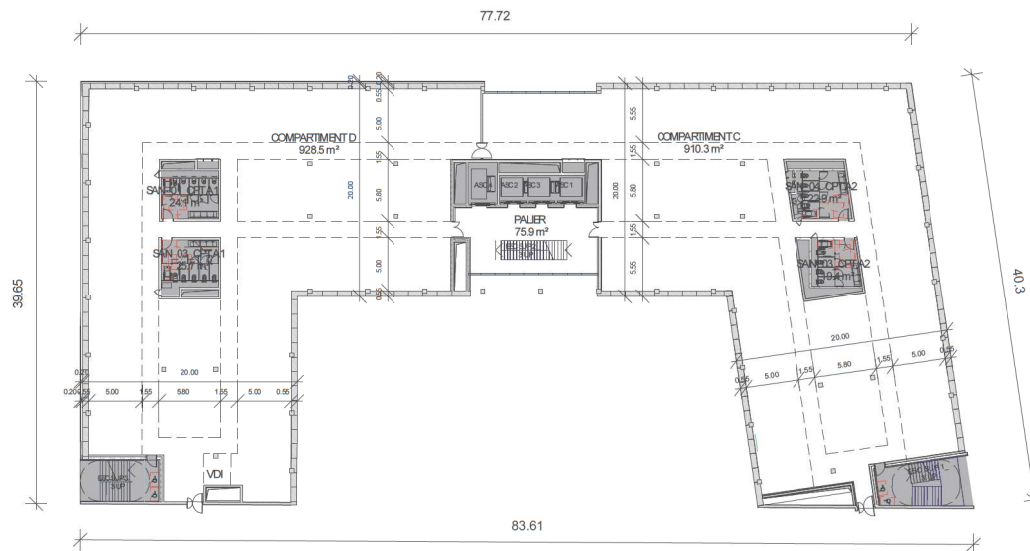
Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Bardin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
 DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 4.2
 PLAN S01
:\N\Bati119-33_SANT OUEN 182119-33_02_TRAVAIL\23_PIECES
 GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_AP810_PLM\PLAN DE SITUATION 280006\APS_N8.b_PLAN DE
 SITUATION 280006.dwg

	1/500	PC	DGM	24/04/2017
N° PROJET	ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU
				DATE
				DOSSIER



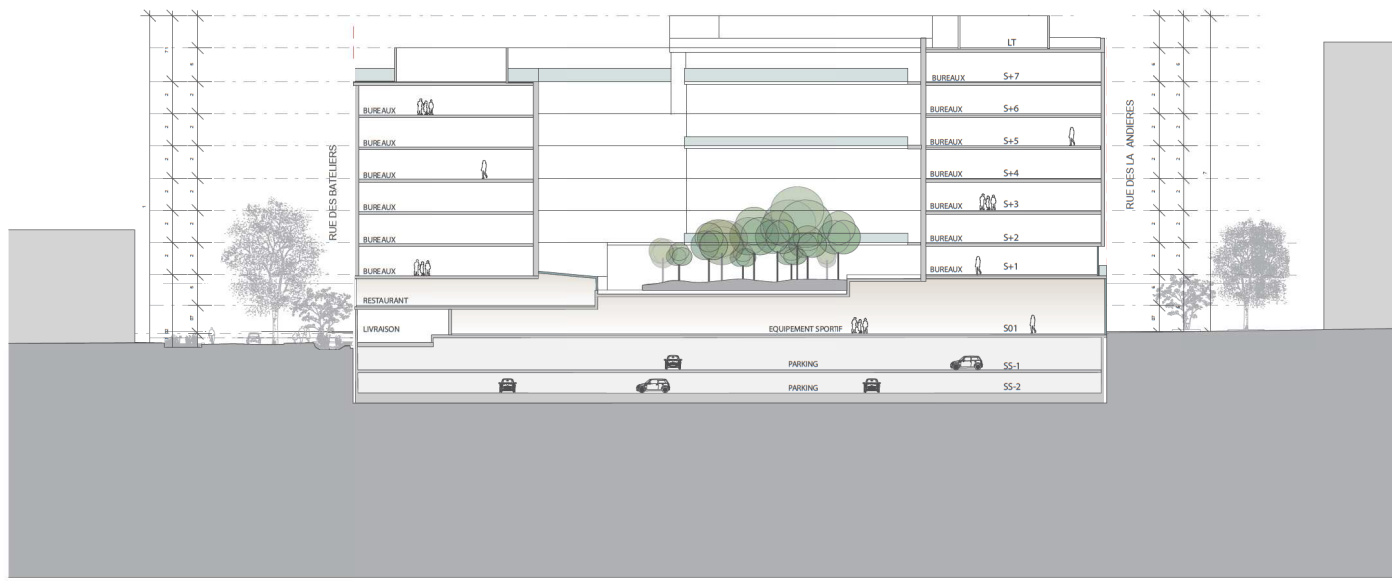
Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Bardin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
 DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 4.3
 PLAN S+3
\\win1119-33_SANT OUEN N82119-33_02_TRAVAIL23_PIECES
 GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_AP810_PLMPLAN DE SITUATION 28000@APS_N8.b_PLAN DE
 SITUATION 28000.dwg

	1/500	PC	DGM		24/04/2017	
N° PROJET	ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE	DOSSIER



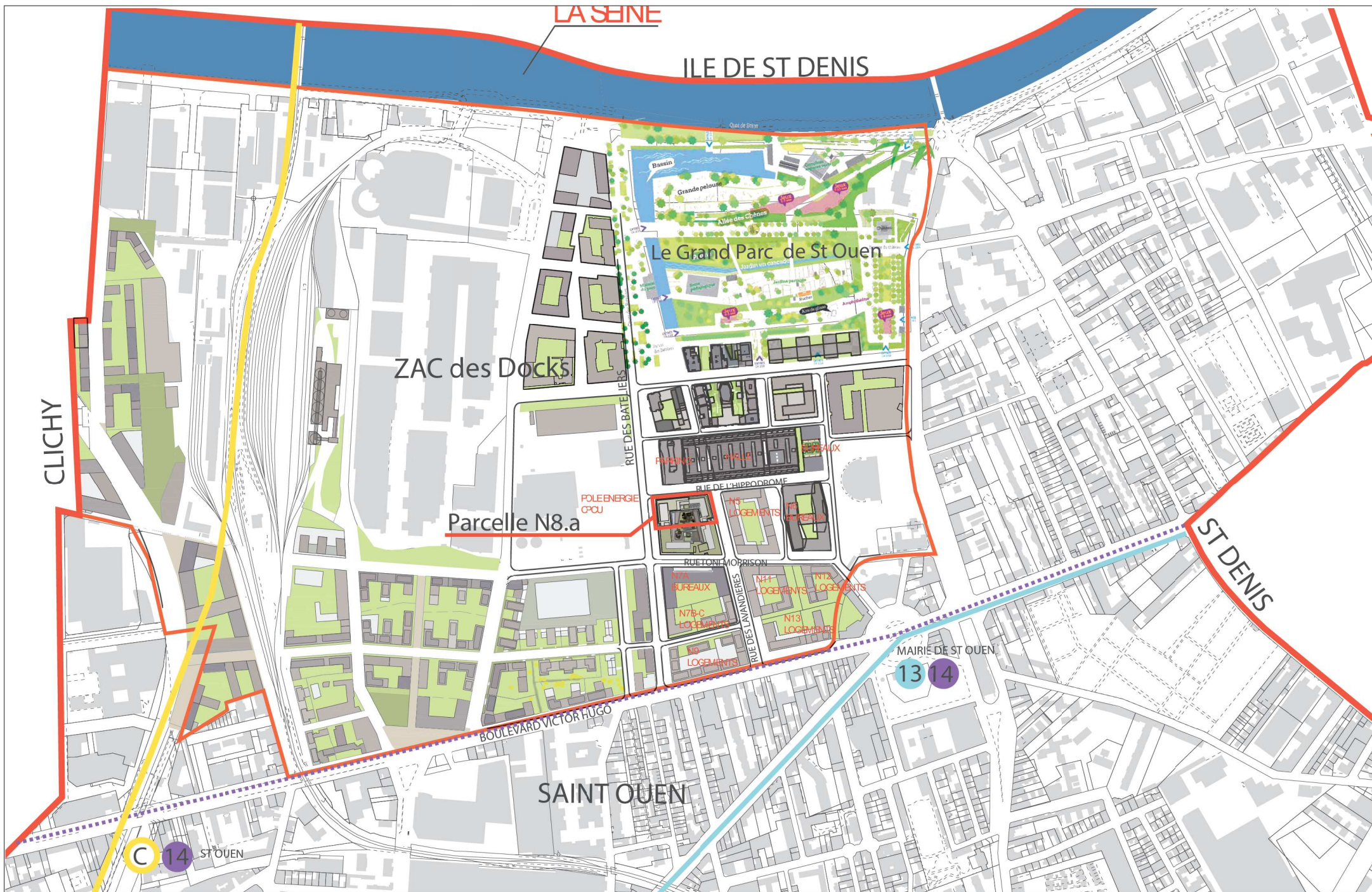
Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Bardin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 4.4
 COUPE TRANSVERSALE
\\win1119-33_SAINTE-OUEN_182119-33_02_TRAVAUX23_PIECES GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_AP810_PLMPLAN DE SITUATION 28000\APS_N8.b_PLAN DE SITUATION\28000.dwg

	1/500	PC	DGM		24/04/2017	
N° PROJET	ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE	DOSSIER



Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Baudin
 92300 Levallois Perret

LES DOCKS
 L'entrée en Seine
 DE SAINT-OUEN

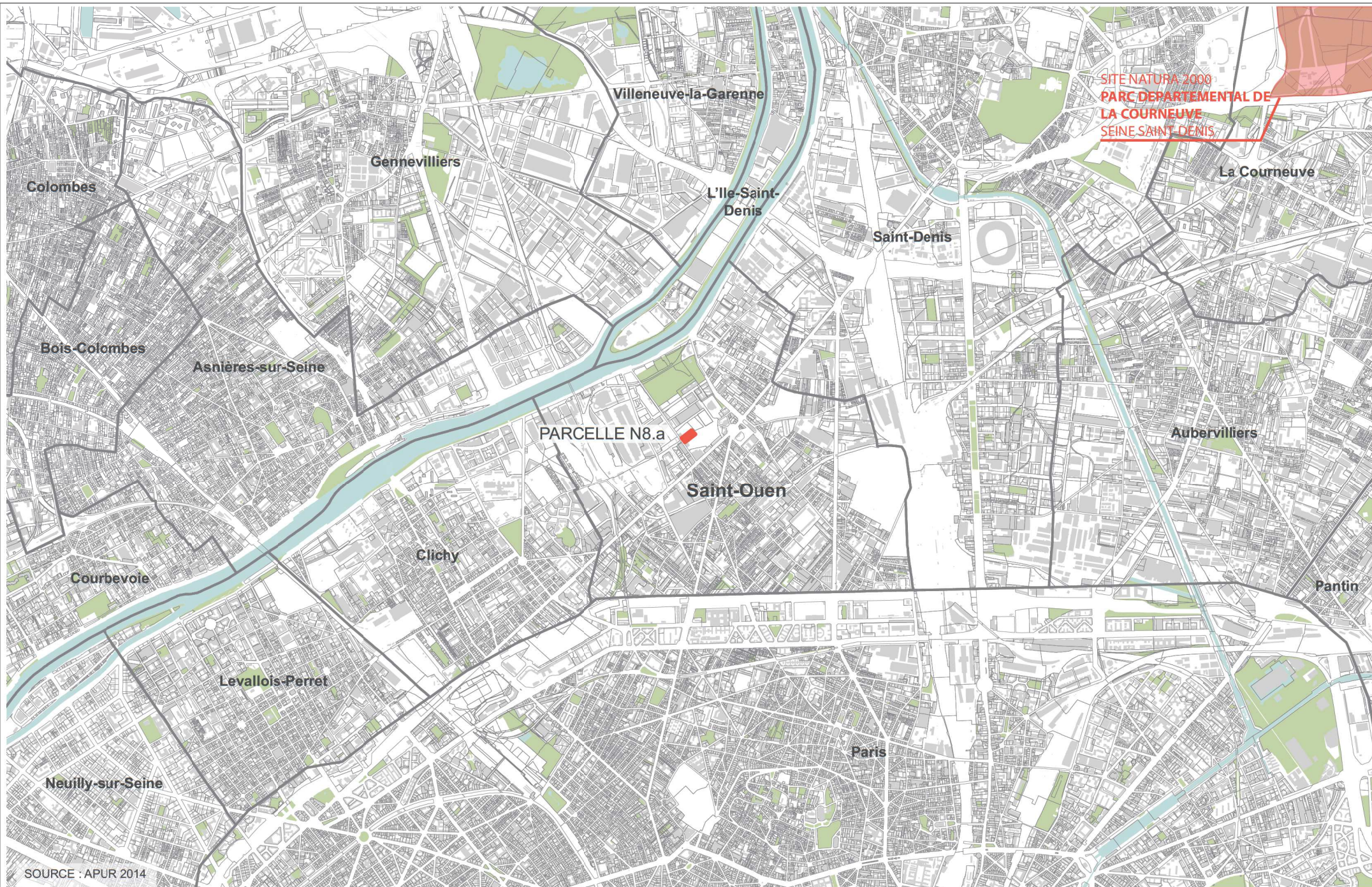


VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 5
 PLAN DES ABORDS DU PROJET

W:\2011\19-33_SANT OUEN\N82119-33_02_TRAVAIL\13_PIECES GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_APS\01_PLN\PLAN DE SITUATION 25000\APS_N8.a_PLAN DE SITUATION.dwg

	1/5000	PC	DGM	24/04/2017	N8A
N° PROJET	ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DOSSIER



SOURCE : APUR 2014



Architecte
 DGM & Associés
 A. DELAIRE - V. MAUER
 87 rue Baudin
 92300 Levallois Perret



VILLE DE SAINT OUEN ZAC DES
 DOCKS PARCELLE N8.a

ANNEXE 6
 PLAN DE SITUATION - REPERAGE SITES NATURA 2000

W:\natura\119-33_SANT-OUEN\182\119-33_02_TRAVAIL\23_PIECES
 GRAPHIQUES\01_ARCHITECTE\04_AP810_P\PLAN DE SITUATION 28000\APS_N8.b_PLAN DE

N° PROJET	ECHELLE	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DATE	DOSSIER
	1/25000	PC	DGM		24/04/2017	N8A